

Quatre cent mille illégaux non décomptés en Seine-Saint-Denis ? Vite qu'on leur donne des papiers

écrit par Christine Tasin | 8 février 2019



«Le premier phénomène qui émerge dans le département, c'est tout simplement l'explosion de la population. Là, on a été sidéré de constater qu'on ne connaît pas la population de Seine-Saint-Denis, mais pas à quelques pourcents près. À 10, 20, j'ai été jusqu'à 30% dans mon rapport pour ne pas passer pour un dingue. Mais déjà les gens très sérieux qui travaillent dans vos administrations, que je n'ai pas voulu mouiller, m'ont indiqué des chiffres beaucoup plus inquiétants en réalité», a avoué l'él.

On est partagés entre le rire et les larmes.

C'est le rapporteur d'une enquête qui s'affole et qui dit clairement qu'il n'a même pas osé donner le vrai pourcentage d'habitants de la Seine-Saint-Denis pour ne pas affoler les esprits... et pour "ne pas passer pour un dingue... Et le dingue reconnaît que les chiffres sont très inquiétants.

Le rapporteur est un député LR, François Cornut-Gentille.



«Le premier phénomène qui émerge dans le département, c'est tout simplement l'explosion de la population. Là, on a été sidéré de constater qu'on ne connaît pas la population de Seine-Saint-Denis, mais pas à quelques pourcents près. À 10, 20, j'ai été jusqu'à 30% dans mon rapport pour ne pas passer pour un dingue. Mais déjà les gens très sérieux qui travaillent dans vos administrations, que je n'ai pas voulu mouiller, m'ont indiqué des chiffres beaucoup plus inquiétants en réalité», a avoué l'él.

Il évoque même la partition :

François Cornut-Gentille a par la suite ajouté qu'il fallait «aller vite, car on a 15 à 20 ans de retard à rattraper». «L'enjeu est de savoir si la Seine-Saint-Denis appartient à la République» et «si on est capable de faire ce travail» de rattrapage, a-t-il poursuivi.

<https://fr.sputniknews.com/france/201902071039941633-seine-saint-denis-population-cornut-gentille/>

Et il raconte tout cela devant Edouard Philippe, devant le Ministre de la justice, devant Blanquer et devant Nunez.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Que, épouvantés, atterrés, ils se soient tous mis d'accord pour envoyer quelques Robocops avec leurs flash-ball et autres grenades pour faire sortir les illégaux du bois et les renvoyer chez eux ?

Ben non, ils sont tous rassurés, rapporteur compris, aucune des communes de la Seine-Saint-Denis n'aurait une population immigrés majoritaire selon l'INSEE...

Le rapport se réfère notamment aux statistiques de l'INSEE stipulant que «parmi les 36 communes de France métropolitaine comptant plus de 10.000 habitants et dont plus de 30% de la population est d'origine étrangère, 15 sont situées en Seine-Saint-Denis».

Avant de préciser: «pour autant, cette population immigrée n'est majoritaire dans aucune commune. Les maximums sont atteints à La Courneuve et Aubervilliers (43%). Dans ces deux communes, plus de huit enfants sur dix (de moins de 25 ans) ont au moins un parent immigré (88% à La Courneuve; 84% à Aubervilliers)», selon le rapport.

Sauf que, apparemment, l'INSEE ignore totalement le nombre de clandestins du département...

Sauf que, apparemment, les enfants d'immigrés sont très largement majoritaires (plus de 8 sur 10).

Naturellement, l'option Macron qui va être défendue par les Ministres, Premier Ministre et autres députés présents lors du rapport de François Cornut-Gentille c'est, tout simplement, qu'il va falloir rattraper le temps perdu, recenser tous ces illégaux et leur offrir carte de séjour, permis de travail, abri, allocations et autres avantages sociaux... ainsi que des naturalisations accélérées et les cartes d'électeur qui vont avec !



Fr Cornut-Gentille ✓

@FCornutGentille



En [#SeineSaintDenis](#), l'Etat ne connaît pas le chiffre de la population. Comment dès lors définir des moyens humains et financiers à hauteur des besoins ? C'est la question centrale de mon rapport débattu hier.

♡ 58 08:34 - 6 févr. 2019

💬 53 personnes parlent à ce sujet



Au fait, ils vivent de quoi, actuellement, les centaines de milliers de clandestins de Seine-Saint-Denis, un Etat dans l'Etat ?